

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-21**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 8

Votants : 12

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE AU TITRE DU REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE DU STADE ET DU COMPLEXE SPORTIF PAR DES DISPOSITIFS LED

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juillet, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juillet 2022

Présents : MM. CAUQUIL Alain, VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, M. THIMONIER Franck, Mme ROCLE Nathalie, MM. BERCIMUELLE Laurent, MONTAGNON Bruno, PLOCH Romain

Absents : Mme MILITI Vincenza (*pouvoir à Alain CAUQUIL*), MM. ABADIE Frédéric, (*pouvoir à Franck THIMONIER*), JARRIGE Jérôme (*pouvoir à Didier VERGNAIS*), DESSERTINE Sébastien (*pouvoir à Bruno MONTAGNON*), Mmes LONGEARD Gaëlle, CHENAVIER Christelle, BAUDEQUIN Christelle, M. ASTRUC Pierre-Charles, Mmes DE ALMEIDA Marielle, CORNET Sophie, PARENTI Sandrine

Secrétaire de séance : M. PLOCH Romain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les crédits nécessaires à l'opération de remplacement de l'éclairage du complexe sportif et du stade ont été inscrits au budget primitif 2022. Les projecteurs actuels ont été installés en 1996 et 1998 ; la pose de 43 nouveaux dispositifs à Led permettra d'améliorer la performance de l'éclairage et réduire la consommation d'énergie. Le coût de cette rénovation est estimé à **36 205 € HT**.

Après délibération, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Département de l'Isère, au titre de la dotation territoriale**, en vue du démarrage des travaux après le passage du dossier en Conférence Territoriale.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 1^{er} août 2022

Le Maire,



Alain CAUQUIL